

Le coup de foudre de Météorage pour les normes volontaires

Spécialisée dans la mesure de l'activité orageuse, la filiale de Météo-France a contribué à la création de deux normes sur la protection contre la foudre

Elle est lauréate dans la catégorie « protéger les personnes et l'environnement ».

Julie Le Bolzer

En 1987, la mesure d'exposition au risque orageux bascule dans la modernité : pionnière mondiale, la société française Météorage profite de l'installation de capteurs électro-

magnétiques et développe ses propres technologies, de type algorithmes, afin d'observer le déplacement des orages, de localiser les éclairs et de prévenir les impacts de la foudre. Implantée à Pau (Pyrénées-Atlantiques), l'entreprise peut prévoir un risque de foudroiement dans l'heure, ainsi que la sévérité d'un orage grâce à la localisation des éclairs, à quelques mètres près. « Avant cette innovation, des observateurs humains consignaient le niveau kéraunique [du grec "keraunos", la foudre, NDLR], c'est-à-dire le nombre de jours où le tonnerre avait grondé », s'amuse Stéphane Schmitt, le directeur marketing de Météorage.

Les données sur l'activité orageuse collectées sont transformées

en informations et commercialisées auprès de clients institutionnels (SNCF, réseaux de télécoms et d'électricité...) et privés (sites industriels, infrastructures touristiques...), qui ne peuvent ignorer leur exposition au risque orageux. Météorage, qui est une filiale de

Météo-France et de Vaisala, un fabricant finlandais de produits pour la mesure environnementale, compte à ce jour près de 4.000 clients dans le monde. « Du fait de l'internationalisation de notre activité, nous avons constaté d'importantes disparités, d'un pays à l'autre, en matière de prévention contre la foudre. Il nous a donc semblé nécessaire d'harmoniser les pratiques », explique Stéphane Schmitt.

Initialement réticente aux processus normatifs, jugés complexes et chronophages pour une PME qui réalise 4 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 22 collaborateurs, Météorage se laisse toutefois convaincre qu'il y a là un moyen efficace d'homogénéiser les actions en faveur de la protection des personnes et d'entériner son expertise. « Même si elles sont volontaires, les normes constituent un gage de sérieux et contribuent à crédibiliser l'image des entreprises », observe Stéphane Schmitt. Ainsi, Météorage a constitué une équipe dédiée et entreprend un travail conjoint avec ses homologues du monde entier.

De ces travaux naissent, en 2015 et en 2016, les normes internationales IEC 62858, sur la densité de foudroie-

ment au sol, et IEC 62793, sur les systèmes d'alerte aux orages (transposées en NF EN 62858 et NF EN IEC 62793). « Ces normes permettent aux entreprises qui les utilisent de disposer d'une feuille de route pour prendre en compte le risque, en informer les équipes et évacuer les sites », détaille Stéphane Schmitt. Ces normes ont permis de faire le tri dans les outils existants, et d'identifier les systèmes et méthodes les plus fiables. Et, surtout, de délivrer des informations plus claires aux acteurs concernés par le risque d'orage.

Traditionnellement, les normes sont plus volontiers adoptées par les grands groupes et le secteur industriel, habitués à se fonder dans un cadre réglementaire plus contraignant. Dans le cas des normes IEC 62858 et IEC 62793, des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs se révèlent concernées. « Parmi nos clients, nous comptons, par exemple, des campings de moins de 80 emplacements qui sont conformes à la norme NF EN IEC 62793 », précise Stéphane Schmitt. Il ajoute que ces normes ont facilité les actions de sensibilisation de Météorage. « Jusqu'alors, nous informions le grand public et le monde économique via nos travaux de recherche et les publi-

cations scientifiques, ce qui pouvait limiter la portée de notre démarche. Les normes, elles, ont un impact plus persuasif », conclut-il. ■



Météorage peut prévoir un risque de foudroiement dans l'heure, ainsi que la sévérité d'un orage grâce à la localisation des éclairs, à quelques mètres près. Photo Xavier Delorme